



Automobil Club der Schweiz  
Automobile Club de Suisse  
Automobile Club Svizzero

## Communiqué de presse

### **Complémentarité indispensable de la mesure d'accompagnement de la rampe Vigie-Gonin**

La section vaudoise de l'Automobile Club de Suisse (ACS Vaud) salue la récente décision du Tribunal fédéral (TF) permettant l'avancée du projet de tram entre Lausanne et Renens en incluant dans ses réflexions l'itinéraire passant par la rampe Vigie-Gonin.

L'ACS Vaud souligne la nécessité de la réalisation de cette mesure d'accompagnement dès le début des travaux du tram pour permettre d'éviter le report du trafic sur d'autres axes du centre ville. La fluidité du trafic à Lausanne rend donc indispensable la complémentarité de la réalisation de ces mesures. Cette réflexion devrait d'ailleurs être systématique lors de la fermeture même temporaire d'un axe routier à la circulation.

Raison pour laquelle l'ACS Vaud restera attentive au suivi de cette affaire, notamment devant le Tribunal administratif fédéral (TAF) et la commune.

Renseignements complémentaires:

M. Xavier DE HALLER      Secrétaire général de l'ACS Vaud      +41 (0)79 362 51 53

Savigny, le 9 mai 2019